

## PROGRAMME PÉDAGOGIQUE 2026 - TYPE

**À la demande de XXXXX, salarié(e) de l'entreprise/société XXXXX  
OU chef(fe) d'entreprise de XXXXX  
souhaitant intégrer notre prochaine session - FORMATION ÉPREUVE PRATIQUE -  
CONDUITE - TAXI - TAXIS DU 04**

INTITULÉ DE LA FORMATION : EPREUVE PRATIQUE - CONDUITE - TAXI

RS : 5635

Finançable par le CPF ou par votre OPCO ou par TRANSITION PRO

ORGANISME CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA  
BIODIVERSITÉ, DE LA FORêt, DE LA MER ET DE LA PÊCHE

ORGANISME DE FORMATION : Université d'Etudes et de Loisirs des Alpes du Sud  
(UELAS),

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 930500630 05 auprès du Préfet de  
région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

EFFECTIF : 3-6

MODALITÉS : en présentiel

TARIFS : 600 euros (3 heures)

DATES DE LA FORMATION PRATIQUE : 11 avril 2026 (ADMISSION semaine du  
23/04/2026)

DATES DE LA FORMATION PRATIQUE (selon réussite ou non de l'admissibilité) : non  
connues à ce jour car variable selon l'annonce des résultats, courant octobre 2026 (14  
heures) - ADMISSION semaine du 26/10/26.

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION EN HEURES : 7 heures

FORMATEURS : Betty FAURE / Lucile COULON / Julien COMBE / Laure BUTERA /  
Romain BUTERA

DIRECTRICE PÉDAGOGIQUE/INGENIERIE/SUPERVISEURE MISSION : Betty FAURE

LIEU DE LA FORMATION : 04000 DIGNE LES BAINS (préparation de l'examen d'admission  
- ville où se déroulera l'examen)

PUBLIC VISÉ : tout public souhaitant devenir chauffeur(se) de taxi - CANDIDAT LIBRE  
-Débouchés : taxis TNS ou taxis salariés

### PRÉ-REQUIS POUR L'ADMISSION À LA FORMATION :

- Être inscrit sur le portail de la CMAR pour repasser l'ADMISSION (si échec à l'épreuve précédemment) OU passer l'ADMISSION (en tant que candidat libre)
- Être titulaire du permis de la catégorie B en cours de validité (hors période probatoire) avec expérience de la conduite ;
- Ne pas faire l'objet, dans les cinq ans qui précèdent sa demande, d'une exclusion pour fraude lors d'une session à l'un des examens des professions du transport public particulier de personnes ;
- Maîtrise de la langue française orale et écrite – niveau B2.

### PRÉ-REQUIS POUR L'OBTENTION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE :

- Ne pas faire l'objet, dans les dix ans qui précèdent sa demande, d'un retrait définitif de sa carte professionnelle en application de l'article L. 3124-11 du Code des transports
- Avoir un casier judiciaire (bulletin n°2) ne comportant aucune des condamnations incompatibles avec l'exercice de la profession (nous consulter).
- Être reconnu apte médicalement à la conduite d'un véhicule-taxi (vous aurez l'obligation, **à votre charge**, de passer une visite médicale – environ 36 euros OU de fournir une attestation de moins de 2 ans) ;
- Avoir obtenu le PSC – moins de 2 ans (vous aurez l'obligation, **à votre charge**, de suivre cette formation – environ 65 euros OU de fournir une attestation de moins de 2 ans) ;

### MOYENS HUMAINS

- Titulaire du diplôme d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) ou du Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteur (B.A.F.M.),
- Et/ou formateur titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi depuis plus de 5 ans.

### MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Entraînement sur le terrain à l'épreuve pratique
- Rappels concrets de la réglementation et du code de la route
- Véhicule taxi-école muni équipements spéciaux prévus par l'article R3121-1 du Code des Transports

### OBJECTIF :

Être capable de réussir l'épreuve pratique dite d'admission pour exercer le métier de Conducteur(trice) de Taxi en respectant les réglementations spécifiques du métier et le code de la route

### PROGRAMME :

#### CONTENU :

Mises en situation de courses de taxi au volant d'une voiture école, entraînement à l'épreuve, rappel de la réglementation et du code la route.

#### Admission :

Pour information, le(la) candidat(e) sera évalué(e) en situation de conduite durant au minimum 20 minutes. Elle permettra d'évaluer les compétences suivantes :

- Savoir préparer et réaliser un parcours
- Savoir lire un plan ou une carte routière et utiliser un GPS

- Savoir établir la facturation et maîtriser les règles d'encaissement,
- Maîtriser la conduite de son véhicule en sécurité et en respectant le code de la route,
- Maîtriser la conduite en souplesse assurant le confort des passagers,
- Savoir prendre en charge et déposer des clients et leurs bagages, tout en assurant une bonne relation avec le client et lui apportant des informations à caractère touristique.

#### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Épreuves organisées par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
- Présentation qu'à une seule activité par session d'examen

Admission :

- 1 épreuve de mise en situation pratique de réalisation d'une course de taxi,
- Durée de l'épreuve pratique : 20 minutes au minimum
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

#### -ADMISSION ORGANISÉE SUR DIGNE LES BAINS

#### SANCTION VISÉE

- L'examen « Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur(trice) de taxi » organisé par la Chambre des Métiers permettant l'obtention de la carte professionnelle de conducteur de taxi.
- Attestation de fin de formation.

La Directrice Administrative et Pédagogique  
Betty FAURE

UNIVERSITÉ D'ÉTUDES ET DE LOISIRS DES ALPES DU SUD - Bâtiment Aurora - Micropolis 05000 GAP - FRANCE  
Tél : 33-492 51 57 97 - Email : uelas.gap@bbox.fr - Site internet : <http://www.uelasfrance.org>

Enregistrée sous le numéro 93 05 00630 05. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - N° SIRET : 43493609200023 - Code APE : 8559B  
Association loi 1901 non assujettie à la TVA en application de l'article 206-1 bis du Code Général des Impôts - Numéro de TVA intracommunautaire FR81434936092  
Pour formations taxis agrément préfectoral n° 2021-10-001 délivré par la préfecture des Alpes de Haute-Provence

Nous avons collecté vos données personnelles car vous nous les avez confiées ; nous les utilisons dans une démarche commune à votre demande dans le cadre de nos actions de formation.  
Pour plus d'informations, contactez-nous : uelas.rapd@gmail.com